

## DEMANDE AUTORISATION DE CONSTRUIRE

à Monsieur le Bourgmestre de la Commune de Mondercange

### DEMANDEUR

NOM \_\_\_\_\_  
RUE \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_  
TEL \_\_\_\_\_

PRENOM \_\_\_\_\_  
N° \_\_\_\_\_  
LOCALITE \_\_\_\_\_  
EMAIL \_\_\_\_\_

### PROJET

NATURE DU PROJET \_\_\_\_\_

RUE \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_  
SECTION CADASTRALE \_\_\_\_\_  
SURFACE terrain \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_  
LOCALITE \_\_\_\_\_  
N° CADASTRAL \_\_\_\_\_

VOLUME:  
VOLUME \_\_\_\_\_ m3

SURFACE:  
SURFACE \_\_\_\_\_ m2

COÛT DE LA CONSTRUCTION \_\_\_\_\_ €

- Le dossier doit être entièrement conforme à la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain ainsi qu'à la partie écrite du PAG / règlement des bâtisses de la commune de Mondercange.
- J'ai connaissance du fait que tous les frais de raccordements (eau, canal, électricité, gaz, téléphone, TV ...) sont à mes charges, et du fait que la commune de Mondercange n'autorise pas l'installation de grues, containers ou dépôts sur le domaine public.
- Les demandes de marquage des réseaux existants sont à envoyer par courriel à l'adresse: [marquage@mondercange.lu](mailto:marquage@mondercange.lu)

DATE \_\_\_\_\_

SIGNATURE \_\_\_\_\_

## PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE

### 2 extraits cadastraux (éch: 1/1250°)

Administration du Cadastre et de la Topographie  
<http://www.act.public.lu/fr/formulaires/demande-extrait.pdf>  
T: 44 901-1

### 2 plans de situation

avec implantation du projet y compris:  
- toutes les cotations nécessaires (reculs, profondeur etc)  
- niveaux (remblais/déblais)  
- réseaux et infrastructures techniques existants et projetés  
- places de stationnement  
--> échelle 1/500° ou 1/250°

### 2 plans de construction

plans - coupes - façades y compris:  
- toutes les cotations nécessaires  
- évacuation des eaux usées et pluviales  
- surfaces d'étages - affectation des pièces  
--> échelle 1/100° ou 1/50°  
--> transformation: partie à construire en rouge / partie à démolir en jaune

### Certificat O.A.I

de l'ordre des architectes et des ingénieurs-conseils  
--> pour tous travaux qui visent la structure portante, portent atteinte à la façade ou à la toiture ou dépassent le montant de 53 107,49€

### Calcul et certificat de la performance énergétique pour:

- bâtiments d'habitation (RGD modifié du 23.7.2016)  
- bâtiments fonctionnels (RGD modifié du 23.7.2016)

### 2 jeux de plans pour avis des sapeurs-pompiers

les jeux de plans sont à envoyer à l'adresse suivante :  
CGDIS - Zone de secours Sud - 18, rue Léon Metz L-4238 Esch-sur-Alzette  
pour plus d'informations veuillez contacter M. Norbert NENNO au T: 49771 - 6022

## DIVERS

### Copie de la permission de voirie

délivrée par le Ministre du Développement Durable et des Infrastructures  
<http://www.pch.public.lu/permissions/index.html>  
Administrations de Ponts & Chaussées - Service régional Esch-sur-Alzette  
103, route de Peppange - L-3271 Bettembourg  
T: 2846 - 2400

### Copie de l'autorisation du Département de l'Environnement

délivrée par le Ministre délégué du Développement Durable et des Infrastructures  
4, Place d'Europe  
L-1499 Luxembourg  
T: 247 86824

### Agrément de la part du Ministère de l'Economie - Direction générale - PME et Entrepreneuriat

concernant les surfaces commerciales > 400m<sup>2</sup>  
loi du 2 septembre 2011 réglementant l'accès aux professions d'artisan  
de commerçant, d'industriel, ainsi qu'à certaines professions libérales, article 35

20190619